

PLAN RÉUSSITE EN LICENCE (et MASTER)

ACTION « Débats&Méthodes »

MERCREDI de la GÉOGRAPHIE du 16 février 2011

LE PROJET URBAIN DE TOULOUSE

Séance animée par **Gérard GERVOIS*** et **Robert MARCONIS****,

*Service urbanisme de la Mairie de Toulouse,

**Professeur de Géographie, Université de Toulouse2-Le Mirail



source : <http://www.ladepeche.fr/article/2011/04/20/1063855-Cohen-presente-les-grands-projets-d-urbanisme-de-la-ville.html>, consulté le 10.06.2011.

Il y a 25 ou 30 ans, il était déjà question de projets urbains de Toulouse. On parlait d'un certain nombre de projets urbains dont les opérations étaient liées à des projets d'architectes. Or la multiplication de projets à l'échelle de quartiers a entraîné un manque de cohérence à l'échelle de la ville. Il s'est alors développé une volonté de projet global dans lequel s'insèreraient les différents projets de quartiers. Cette mise en cohérence débute en 1993, pendant le mandat de Mr Baudis, avec un projet de ville pour Toulouse qui se donne « l'ambition d'une ville forte et l'équilibre d'une ville douce ». Ce projet cherche notamment à accueillir les nouveaux toulousains dans les meilleures conditions ainsi que les nouvelles activités. Il s'agit de structurer la ville par de grands projets : ouverture métro en 1993, préserver et améliorer le cadre de vie des quartiers, concilier ville et paysage urbain, renforcer les grands équipements de la ville (notamment les parkings), accompagner le dynamisme économique, etc. Cependant, à l'inverse de la démarche actuelle, la réponse à ces objectifs était imposée par l'air du temps et la cohérence globale n'était souvent retrouvée qu'a posteriori.

Le projet urbain actuel se donne une vision à l'horizon 2030, idée fortement soutenue par le changement de municipalité en 2008 avec l'arrivée du nouveau maire Mr Cohen. Il s'agit d'abord de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés, d'où notamment la création de la Fabrique Urbaine. Des orientations sont ainsi proposées au débat (cf. le site internet de la fabrique urbaine toulousaine) et principalement les 6 dimensions à travers lesquelles s'exprime le caractère de la ville :

- Toulouse, ville d'eau
- Toulouse, ville de culture
- Toulouse, ville de la connaissance
- Toulouse, métropole (avec l'identification des pôles qui en font une métropole)
- Toulouse, ville renouvelée
- Toulouse, ville des proximités (dimension sociale)

En mai 2010 est mis en place le carnet des orientations. Deux thèmes ressortent : la connaissance et l'eau et ses espaces, autrement dit la Garonne. La Garonne représente 32km de fleuve, 6 communes, et un domaine de réflexion qui correspond globalement au lit majeur, soit 3000 ha. Toutefois, le grand projet Axe Garonne propose de traiter également les canaux toulousains (canal du midi, canal de Brienne, canal latéral), bien qu'avec un décalage de 8 mois.

Ce projet aura un impact très important pour le développement de Toulouse. Réputé fleuve capricieux et difficilement navigable, la Garonne permet pourtant depuis le 18^{ème} siècle d'acheminer des denrées. Les aléas naturels de l'histoire du fleuve ont également structuré le développement de la ville, ce qui est le cas notamment de la crue de 1875. Etant évident que la ville nécessite une protection, il s'agit d'en ajouter une aux protections naturelles du fleuve qui possède deux limites naturelles : les Coteaux de Pech David et la première terrasse.

Une réflexion globale est alors nécessaire pour prendre en compte les multiples usages et fonctions de l'axe Garonne. Corridor écologique, alimentation en eau potable et assainissement, paysage et patrimoine, déplacement selon des modes doux, tourisme et culture, loisirs, sport, détente, etc. sont autant de fonctions accordées à cet axe. La complexité du sujet nécessite alors de prendre en compte toutes les dimensions et règlementations concernant l'aménagement et l'urbanisme, la mobilité et les déplacements,

l'agriculture périurbaine, la gestion des masses d'eau, les protections patrimoniales, la protection environnementale, et la navigation afin de définir un projet transversal.

Le maire de Toulouse, Mr Cohen, a souhaité, avant d'entamer le diagnostic du fleuve, mener une prospective, un schéma directeur, appelé « plan-guide » qui constitue une réflexion globale assurant la cohérence du projet. De même il faut prendre en compte la question de temporalité et hiérarchiser les projets. Les problématiques communes au fonctionnement urbain et à l'ensemble des usages auxquelles le projet se propose de répondre sont les suivantes :

- Offrir un cadre de vie agréable
- Assurer une cohérence globale
- Assurer une liaison piéton/cyclistes
- Permettre les activités de loisir
- Identifier une culture du fleuve
- Gérer l'habitat précaire.

En ce qui concerne l'environnement et le patrimoine il s'agit d'une part de protéger, préserver, et valoriser le milieu naturel, les zones humides et les espaces agricoles ; il s'agit d'autre part de composer les futurs aménagements en tenant compte des caractéristiques naturelles, patrimoniales et d'inondabilité. De même le projet se propose de prendre en compte les objectifs de gestion durable de la ressource, et enfin de restaurer une dynamique naturelle fluviale.

Troisième dimension, à propos de l'économie du fleuve, une volonté d'accompagner les initiatives économiques respectueuses de l'environnement (agricultures, maraîchages) est annoncée ainsi que le choix de favoriser le développement de tous artisanats, services et activités tournés vers la Garonne (navigation de tourisme, cafés, restaurants, kiosques, etc.) et de renforcer l'offre culturelle autour de la Garonne.

Pour mener à bien ce projet, le domaine d'étude est découpé en 4 séquences très différenciées : Garonne aval, Espaces publics, Parc toulousain, Garonne amont.

La séquence centrale est celle intitulée « espace public des bords de Garonne ». Cela concerne notamment l'endiguement des bords de la Garonne. Ce territoire est l'image emblématique de Toulouse avec son plan d'eau et son panorama identitaire, la présence d'un arc urbain en berges, un plan d'eau navigable, de nombreuses manifestations festives ainsi que des ruptures urbaines et paysagères importantes. Le diagnostic doit alors mettre en exergue un certain nombre d'enjeux :

- Concilier protection contre les crues et aménagement paysager
- Assurer la continuité piétonne (valoriser les liaisons de proximité, supprimer les discontinuités)
- Requalifier les ports fluviaux
- Renforcer et mailler les activités culturelles.

La séquence « parc toulousain » incite à s'interroger sur le rapport entretenu avec le fleuve jusqu'à aujourd'hui. Dans les années 1930 a eu lieu le grand programme hygiéniste avec notamment la construction du complexe Nakache ; depuis les années 1950 les implantations d'activités n'ont quasiment aucun lien avec le fleuve, comme les parkings ou la résidence

étudiante, unique forme d'habitat de l'île. La présence de parkings, inutiles en dehors des jours de manifestation, semble par exemple paradoxale. De nombreux objectifs sont alors développés dans le cadre du projet :

- Affirmer une volonté de création d'un parc urbain sur l'île du ramier
- Valoriser le foncier libéré par la future délocalisation du parc des expositions
- Favoriser et développer les activités de loisir liées à l'eau
- Assurer la pérennité du pôle logement
- Développer de nouveaux liens avec la ville et les espaces périphériques
- Réduire la place de la voiture
- Réduire les conflits d'usages entre les activités et les habitats précaires.

La séquence qui couvre la plus grande surface est celle nommée « Garonne aval » avec 14km sans aucun franchissement. Dans ce cas il s'agit de vastes plaines inondables qui comprennent des discontinuités fonctionnelles (friches urbaines...) mais surtout de nombreux espaces naturels sensibles qui cohabitent avec une agriculture périurbaine. Il est donc nécessaire de valoriser d'anciennes gravières, d'apporter une attention particulière aux espaces enclavés et isolés propices aux conflits d'usages, et de préserver le corridor écologique.

Le planning prévisionnel établi est le suivant :

- 2010 : élaboration du diagnostic général, choix de l'équipe, constitution des comités de suivi.
- 2011 : élaboration et présentation du plan guide, concours de maîtrise d'œuvre.
- 2012 : études de conception.
- 2013 : présentation des projets emblématiques, travaux et réception des premiers aménagements.
-

*Compte rendu établi par Léa VOEGELI,
tutrice du Département de Géographie, Aménagement et Environnement.*